



De: Julie Vallois
Objet: TR: Demande de précisions : ouvrage PLU Saint-Aignan-sur-Ry
Date: 15 février 2018 à 16:02
À: Mireille Augé a

JV

Bonjour,

Comme convenu, ci-dessous, le mail du SYMAC concernant le projet à Saint-Aignan-sur-Ry.

Vous en souhaitant bonne réception,
Bien cordialement,

Julie VALLOIS
Pôle de Martainville-Epreville
190 Route du Château, 76 116, Martainville-Epreville
Communauté de Communes Inter Caux Vexin
/ intercauxvexin.fr

De : VANDEWIELE Anthony [mailto:avandewiele@bv-andelle.fr]
Envoyé : lundi 12 février 2018 12:31
À : Julie Vallois <julie.vallois@intercauxvexin.fr>
Objet : RE: Demande de précisions : ouvrage PLU Saint-Aignan-sur-Ry

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe le projet de l'ouvrage en question (4000m² étant largement suffisant).

En terme de programmation cela dépendra des financements (échéance de 5 à 10 ans).

Bien cordialement.

Anthony VANDEWIELE / Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle

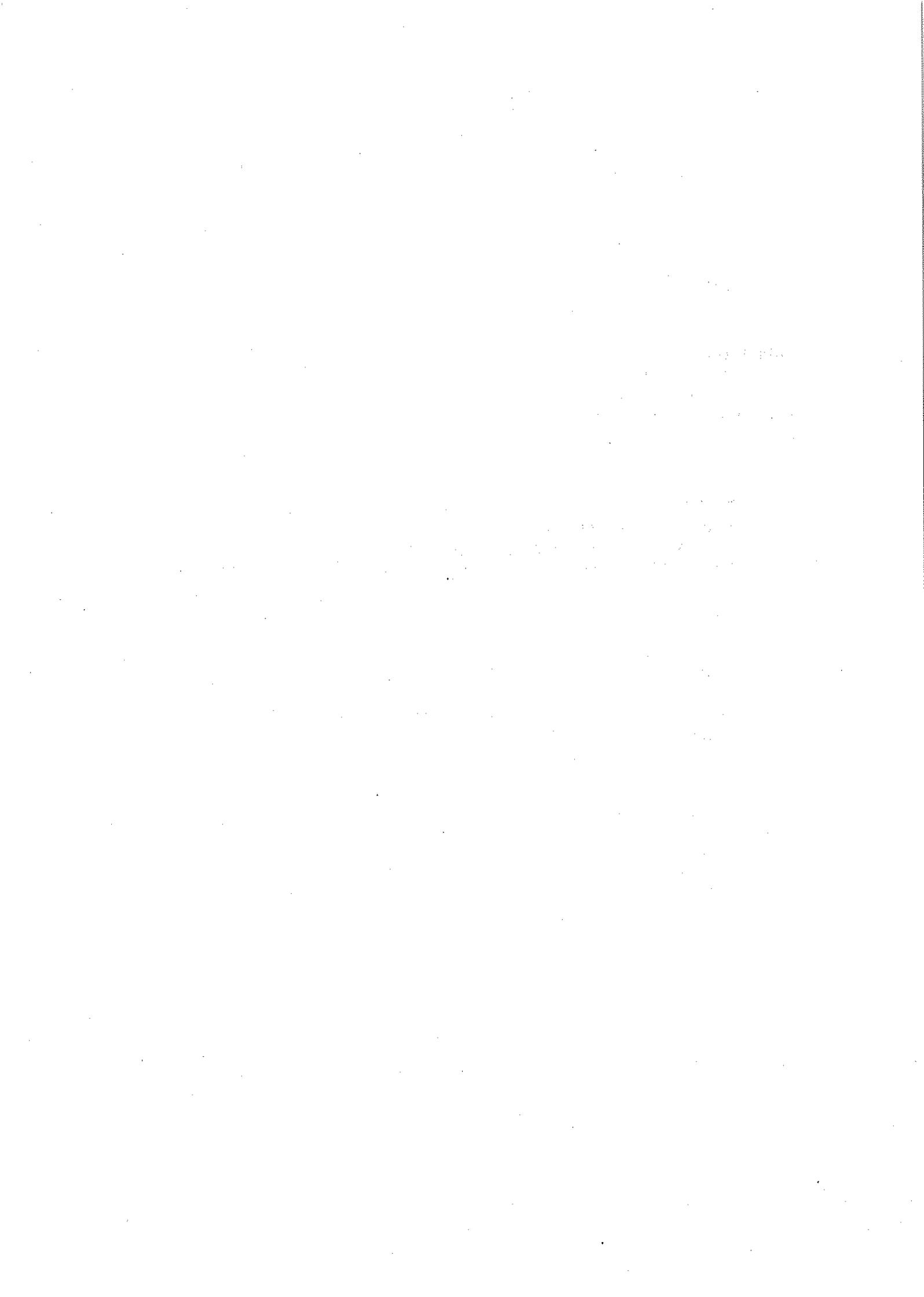
De : Julie Vallois [mailto:julie.vallois@intercauxvexin.fr]
Envoyé : lundi 12 février 2018 10:17
À : 'VANDEWIELE Anthony' <avandewiele@bv-andelle.fr>
Objet : Demande de précisions : ouvrage PLU Saint-Aignan-sur-Ry

Bonjour,

Je vous contacte aujourd'hui sur le dossier de Saint-Aignan-sur-Ry (élaboration de PLU).

Vous avez indiqué dans l'avis formulé le 27 juillet dernier que les ouvrages proposés dans l'étude d'Ingetec et repris dans le bilan hydrologique engendrent un emplacement réservé dont la taille vous paraît disproportionnée (3,75 hectares).

Pouvez-vous s'il vous plait me confirmer que 4 000 m² est une superficie suffisante et s'il existe déjà des plans (ce qui permettrait une meilleure intégration au PLU) ? Par ailleurs, y'a-t-il une programmation dans la



realisation et si oui, a quelles echeances ?

Je vous remercie de bien vouloir me communiquer une réponse écrite pour que la commission d'enquête et la municipalité puissent en prendre connaissance.

Je reste néanmoins disponible pour échanger sur le sujet si nécessaire.
Bien cordialement,

Julie VALLOIS

Pôle de Martainville-Epreville

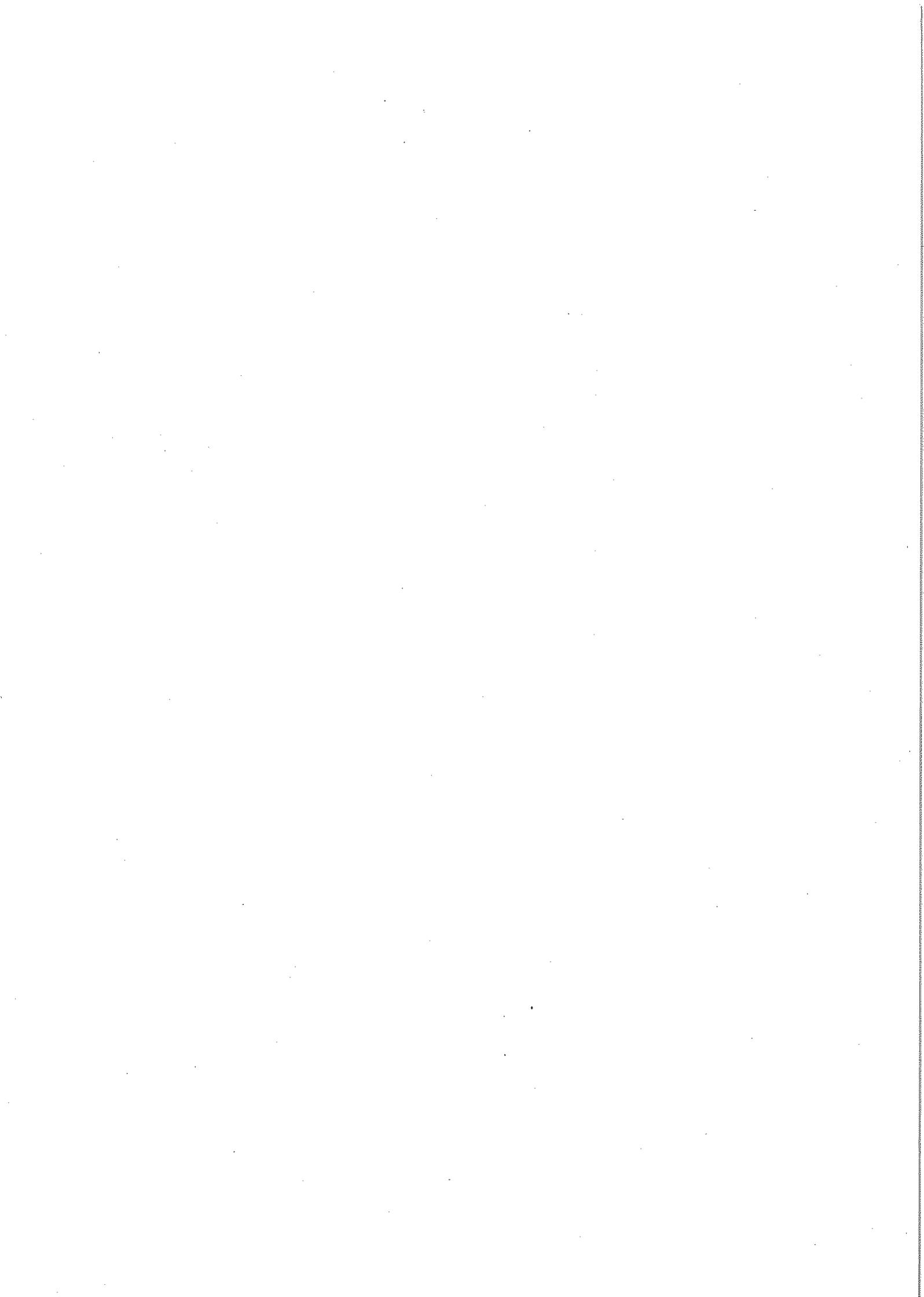
190 Route du Château, 76 116, Martainville-Epreville

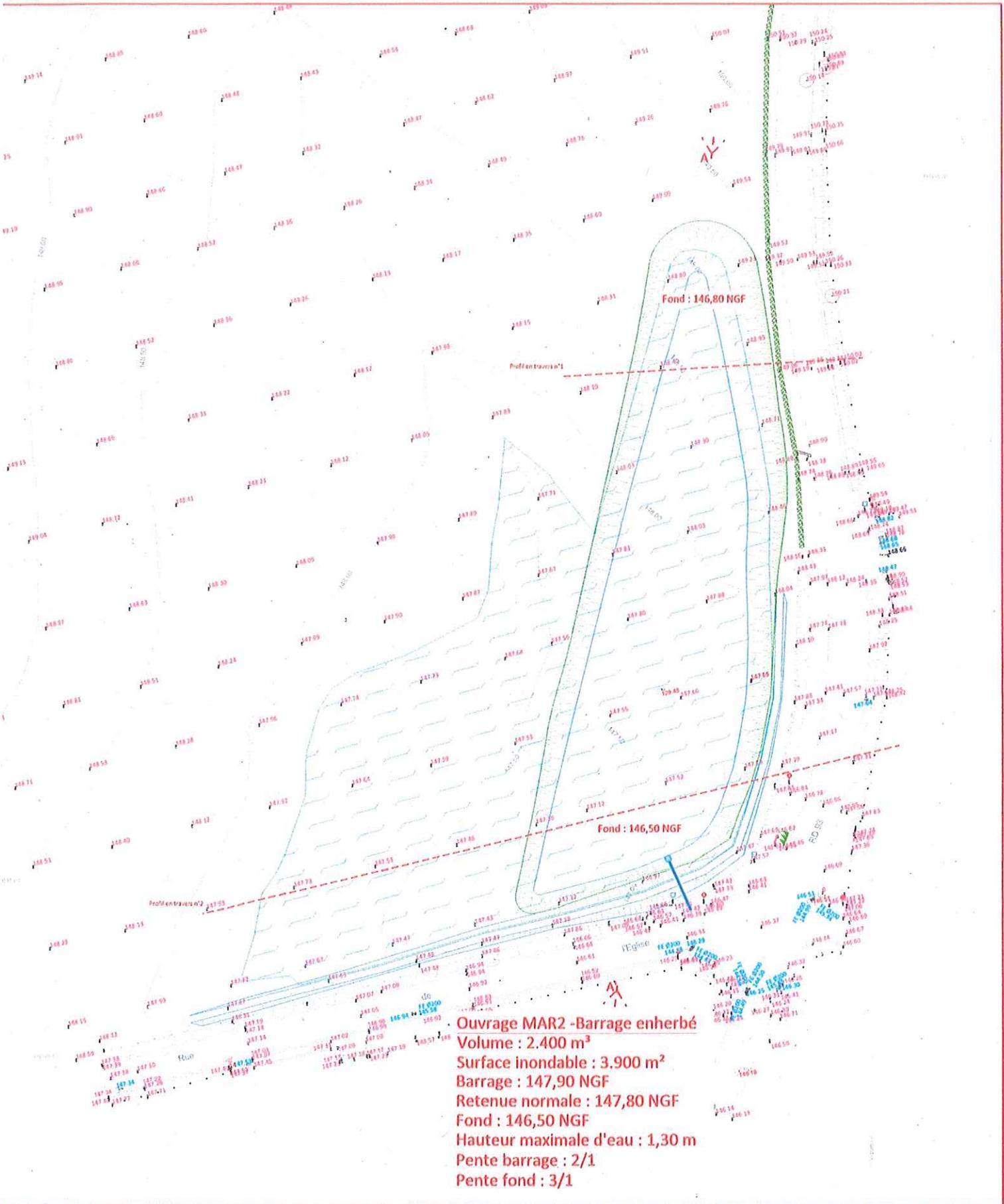
Communauté de Communes Inter Caux Vexin

/ intercauxvexin.fr



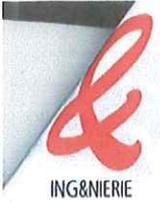
projet saint-
aignan...-ry.pdf





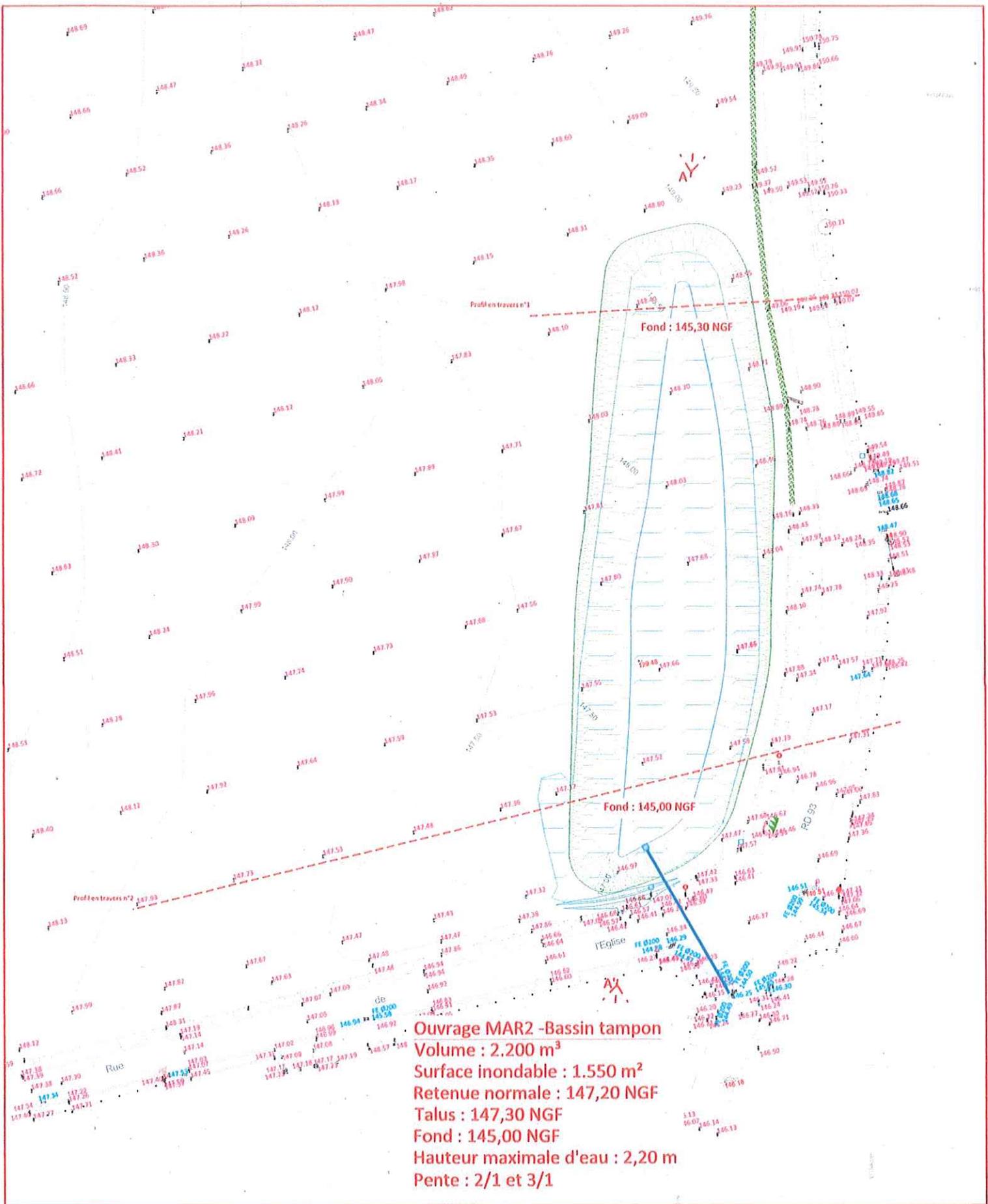
Ouvrage MAR2 -Barrage enherbé
 Volume : 2.400 m³
 Surface inondable : 3.900 m²
 Barrage : 147,90 NGF
 Retenue normale : 147,80 NGF
 Fond : 146,50 NGF
 Hauteur maximale d'eau : 1,30 m
 Pente barrage : 2/1
 Pente fond : 3/1

12



SYNDICAT MIXTE DE L'ANDELLE ET DU CREVON
AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES DES SOUS BASSINS VERSANTS DE LA VALLEE ECUREE

OUVRAGE MAR2 – SCENARIO N°2 – PLAN ESQUISSE



Ouvrage MAR2 -Bassin tampon
Volume : 2.200 m³
Surface inondable : 1.550 m²
Retenue normale : 147,20 NGF
Talus : 147,30 NGF
Fond : 145,00 NGF
Hauteur maximale d'eau : 2,20 m
Pente : 2/1 et 3/1

De: Julie Vallois
Objet: RE: EP PLU St-Aignan-sur-Ry : mémoire en réponse à votre PV
Date: 7 mai 2018 à 09:28
À: Auge Mireille
Cc: Mairie de Saint Aignan sur Ry (mairie.staignansurry@wanadoo.fr) mairie.staignansurry@wanadoo.fr,
Helene Tachevin

Bonjour Mme Augé,

Monsieur le Maire de Saint-Aignan-sur-Ry ainsi que le bureau d'études m'informent que deux fautes de frappe se sont malheureusement glissées dans le mémoire en réponse envoyé jeudi 3 mai :

En page 1 : dernier paragraphe, réponse à M. et Mme Seclet :

Réponse de M. Le président de la Communauté de commune Inter Caux Vexin

Pour ce qui est des haies, nous effectuerons les modifications qui s'imposent. Pour les bâtiments il semblerait en effet qu'il y ait un bâtiment qui n'existe plus. Cette erreur sera rectifiée. Pour ce qui concerne le classement en U on peut en effet classer la partie de la parcelle qui se trouve le long de la route et qui s'arrête à la maison d'habitation.

C'est bien « en U » et non pas en « A » comme dans la première version.

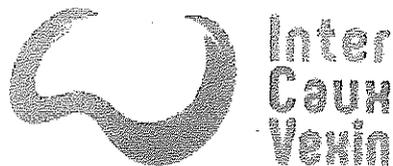
De même, en page 3, réponse à Mme Feray :

Réponse de M. Le président de la Communauté de commune Inter Caux Vexin

La parcelle sera classée en U si c'est possible.

C'est bien « en U » et non pas en « N » comme dans la première version.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ces rectifications.
Bien cordialement,



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Julie VALLOIS
Chargée de mission Planification
Tél.

Communauté de Communes Inter Caux Vexin
> Pôle de Martainville
190 Route du Château, 76116 Martainville-Épreville
www.intercauxvexin.fr

